

Introduction

L'outil de navigation relatif aux normes en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) s'adresse aux entreprises canadiennes, aux organisations de la société civile, aux collectivités, aux spécialistes de la RSE et aux gouvernements des pays hôtes. Il a été conçu pour les aider à accéder plus facilement aux pratiques exemplaires ainsi qu'aux conseils mis en relief dans les six normes internationales que le gouvernement du Canada a entérinées en 2014 dans sa stratégie améliorée de promotion de la RSE pour l'industrie extractive, stratégie intitulée [Le modèle d'affaires canadien](#). En outre, l'outil de navigation relatif aux normes en matière de RSE aide le [Bureau du conseiller en RSE](#) de l'industrie extractive à remplir son mandat, qui consiste à promouvoir la RSE de façon proactive auprès des sociétés extractives canadiennes présentes à l'étranger et à les conseiller sur la manière d'intégrer ces normes dans leurs activités.

L'outil de navigation relatif aux normes en matière de RSE comporte quatre sections dont chacune est consacrée à un thème précis : gouvernance des entreprises, aspects sociaux, environnement et travail. Cette structure permet aux utilisateurs de repérer rapidement les normes internationales auxquelles ils doivent se référer pour faire face à des enjeux ou à des risques particuliers.

On s'attend à ce que les sociétés extractives canadiennes suivent les conseils qui se trouvent dans cet outil de navigation. Si une entreprise n'adopte pas les pratiques énoncées dans la stratégie de RSE 2014 du gouvernement du Canada, ou si elle refuse de participer aux processus de règlement des différends, le conseiller en RSE peut recommander au gouvernement d'interrompre les services de diplomatie économique offerts à cette entreprise. Une telle recommandation sera prise en compte dans le cadre du processus d'évaluation et de diligence raisonnable en matière de RSE par Exportation et développement Canada (EDC), la société d'État qui fournit un soutien financier et technique aux entreprises canadiennes admissibles présentes à l'étranger.

Les utilisateurs de l'outil de navigation peuvent communiquer avec le Bureau du conseiller en RSE pour en savoir davantage sur les attentes du gouvernement du Canada en matière de RSE ou pour obtenir de l'aide relativement à un enjeu ou à un problème en particulier.